SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence Sciences pour la santé - SPS

Sciences pour la santé

Niveau d'étude visé
BAC +3

ECTS
180 crédits

Durée
3 ans

Composante
Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)

TVA en (%)
20.0

Présentation

La Licence **Sciences Pour la Santé (SPS)** est une formation universitaire en 3 ans destinée à former des scientifiques non soignants, qui sont cependant des acteurs essentiels dans le domaine de la santé.

> ***Dans l'académie de Bordeaux, seule l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, sur son campus d'Anglet, propose cette mention de licence.***

Les étudiants ayant suivi avec succès les 3 années de licence obtiennent un diplôme national qui leur permet soit d'occuper un emploi dans le domaine des sciences pour la santé, soit de poursuivre leurs études en Master ou en école d'ingénieur.

La formation, très pluridisciplinaire, s'appuie sur des **sciences fondamentales et appliquées** telles que la physique, la chimie, la biologie, les mathématiques, les statistiques et le numérique, abordées essentiellement aux niveaux L1 et L2.

Elles sont complétées du niveau L1 au niveau L3 par l'acquisition de **connaissances et de compétences sur des notions directement en lien avec la santé** : sciences médicales, ingénierie biomédicale, organisation de la santé, épidémiologie, sciences environnementales (concept One Health – santé globale), etc...

Le partenaire institutionnel principal de l'université pour la Licence Sciences Pour la Santé est le Centre Hospitalier de la Côte Basque. La formation peut également s'appuyer sur la filière santé de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) qui anime un réseau d'acteurs dans le domaine de la santé (établissements de soins, entreprises, startups, Technopole du Pays Basque).

Ces différents partenaires contribuent à la formation de diverses manières : participation aux enseignements, accueil de stagiaires, d'apprentis et de contrats de professionnalisation, etc.

Indicateurs de réussite

La licence Sciences pour la Santé ouvre à la rentrée 2027/2028, et n'a donc pas encore d'indicateurs à communiquer.

Savoir-faire et compétences

Le diplômé est capable de :

- **Bloc de compétences 1 - Communiquer et s'exprimer à l'écrit et à l'oral**

- C1.1. S'exprimer aisément à l'écrit et à l'oral en français dans le domaine scientifique,
- C1.2. S'exprimer clairement à l'écrit et à l'oral en anglais dans les domaines scientifiques.

- **Bloc de compétences 2 - Élaborer une démarche scientifique en mobilisant des concepts théoriques pluridisciplinaires au service d'actions en faveur de la santé humaine et environnementale, des dispositifs ou produits médicaux, de l'imagerie médicale, des industries de la santé et medtech**

- C2.1. Identifier un questionnement dans le domaine de la santé ou des dispositifs médicaux et appréhender les bases théoriques d'un champ disciplinaire pour élaborer une démarche scientifique et y apporter une réponse adaptée,
- C2.2. Analyser un questionnement et mobiliser les concepts disciplinaires adaptés pour comprendre une problématique dans le domaine de la santé ou des dispositifs médicaux.

- **Bloc de compétences 3 - Analyser des données en mobilisant des outils et méthodes pluridisciplinaires dans le domaine de la santé humaine et environnementale, des dispositifs ou produits médicaux, de l'imagerie médicale, des industries de la santé et medtech**

- C3.1. Exploiter des données avec esprit critique à des fins d'analyse,
- C3.2. Mettre en œuvre des méthodes et outils du champ disciplinaire,
- C3.3. Utiliser les dispositifs digitaux et numériques au service de la e-santé.

- **Bloc de compétences 4 - Agir et se positionner au sein d'une organisation professionnelle**

- C4.1. Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel,
- C4.2. Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle.

Les + de la formation

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP)

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service Formation continue (For.Co)

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la Direction des relations internationales

Organisation

Contrôle des connaissances

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Pour toutes les UE/EC de la formation, les modalités des contrôles des connaissances et des compétences reposent sur l'évaluation continue intégrale.

- En savoir plus sur la charte des examens et les MCC

Évaluation Continue Intégrale - ÉCI

Le mode d'évaluation retenu pour la Licence Sciences Pour la Santé est l'Évaluation Continue Intégrale (ÉCI) qui repose sur des évaluations multiples et de formes variées : contrôle de leçon, devoir sur table, épreuve à l'oral, devoir à la maison, évaluation en travaux pratiques, projet confié à l'étudiant dans le cadre d'un fablab... Ces évaluations sont réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du

semestre pour chacune des Unités d'Enseignement (UE) de la L SPS.

Les étudiants travaillent ainsi plus régulièrement et acquièrent progressivement et de façon durable les connaissances et compétences nécessaires à l'obtention du diplôme. L'ÉCI permet à l'enseignant d'apprécier la progression de chaque étudiant. Il peut éventuellement lui proposer une remédiation sous forme de tutorat.

L'ÉCI repose sur deux types d'évaluations pour chacune des UE composant un semestre :

- Des évaluations avec convocation, le plus souvent au nombre de deux pour chaque UE. La répartition régulière de ces évaluations avec convocation, qui concernent toutes les UE, est garantie par un calendrier communiqué aux étudiants en début de semestre,
- Des évaluations sans convocations, en nombre plus important qui constituent une vraie seconde chance pour améliorer la moyenne des notes obtenues à l'UE.

Aucune de ces évaluations ne peut contribuer pour plus de 50% à la note finale de l'UE. Le nombre minimal d'évaluations dans une UE est fixé à 3 mais peut atteindre un total de 5 à 6 évaluations pour certaines UE, l'objectif restant toujours la réussite des étudiants : obtention du diplôme de licence SPS bien sûr, mais aussi poursuite d'études dans la formation de son choix ou réussite dans son projet professionnel.

Un semestre est obtenu si la moyenne générale à l'ensemble des UE est supérieure ou égale à 10/20.

Un niveau du diplôme, L1, L2 ou L3 SPS est obtenu si la moyenne générale des deux semestres de l'année est supérieure ou égale à 10/20.

Sessions d'examens

Aucun examen ou partiel n'est prévu dans le dispositif d'Évaluation Continue Intégrale. Pour le plus grand bénéfice de la réussite des étudiants, les évaluations sont en nombre suffisant pour :

- Permettre la progression des acquis des connaissances et compétences et proposer d'éventuelles remédiations à l'étudiant.
- Respecter le principe de seconde chance.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Rythme :

- 8 semaines d'enseignements sur le campus d'Anglet de début septembre à novembre,
- 5 semaines en milieu professionnel en fin de S5, aux mois de novembre-décembre,
- 5 semaines d'enseignements sur le campus d'Anglet de début janvier à février,
- 5 semaines en milieu professionnel au cours du S6, aux mois de février-mars,
- 7 semaines d'enseignements sur le campus d'Anglet de mars à fin avril,
- 10 semaines en milieu professionnel en fin d'année universitaire aux mois d'avril à juin.

Le calendrier d'alternance du niveau L3 de la Licence Sciences Pour la Santé sera établi ultérieurement, en prévision de l'année universitaire 2029-2030.

Stages

- **Au niveau L1 de la Licence Sciences Pour la Santé :**

Type : Optionnel
Durée : 4 semaines
Période : à l'issue du semestre 2

- **Au niveau L2 de la Licence Sciences Pour la Santé :**

Type : Optionnel
Durée : 4 semaines
Période : à l'issue du semestre 4

- **Au niveau L3 de la Licence Sciences Pour la Santé :**

Plusieurs statuts d'étudiants peuvent être envisagés, mais tous les étudiants doivent réaliser des périodes en milieu professionnel ainsi qu'éventuellement des périodes en fablab. Selon le statut ou le choix fait par l'étudiant, les modalités de ces périodes sont les suivantes :

- **Étudiants en apprentissage ou contrat de professionnalisation**

Type : milieu professionnel obligatoire à raison de 3 périodes distinctes
Durée et Période : 5 semaines au S5 ; 5 semaines au S6 puis 10 semaines en fin d'année universitaire.

- **Étudiants en formation initiale classique avec stage de 20 semaines**

Type : stage obligatoire à raison de 3 périodes en milieu professionnel
Durée et Période : 5 semaines au S5 ; 5 semaines au S6 puis 10 semaines en fin d'année universitaire

- **Étudiants en formation initiale classique avec stage de 8 semaines**

Type : stage obligatoire de 8 semaines en milieu professionnel
Durée : 8 semaines
Période : à l'issue du S6, en fin d'année universitaire

Les étudiants qui ont choisi un stage de 8 semaines en milieu professionnel **doivent obligatoirement choisir en complément les UE « Mises en situation professionnelle / Fablab »** qu'ils réaliseront selon les modalités suivantes : 5 semaines en fablab en fin de S5 puis à nouveau 5 semaines au cours du S6. Ils cumuleront ainsi au L3, avec leur stage obligatoire, un total de 18 semaines de mise en situation professionnelle.

Les fablabs accueillant les étudiants sont situés sur le campus d'Anglet :

- Fablab « Milieux Aquatiques »,
- Fablab « Énergie et Environnement – LekuEner »,
- Fablab « Activités Sportives et Santé & Lab Inclusif »,
- Fablab « Ingénierie Numérique ».

Admission

Conditions d'admission

- **En 1ère année**

La procédure d'admission en 1ère année est gérée via le portail Parcoursup

- **En 2ème année et 3ème année**

L'admission en L2 ou L3 pour les étudiants français, les étudiants de nationalités de l'Union Européennes et les étudiants étrangers hors Union Européennes mais ayant un visa d'un an se fait par le biais de l'application E-candidat **, de fin mars à fin juin (dates précises à venir ultérieurement).**

- **Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) :**

Contacter le service de la Formation continue (For.Co) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.

- **Pour les étudiants étrangers avec diplôme étranger :**

Contacter le service des Relations Internationales

Modalités d'inscription

Démarches d'inscription administrative : en ligne via la page dédiée de l'UPPA.

Droits d'inscription et tarification

Consultez les montants des droits d'inscription.

Pré-requis recommandés

Il est conseillé aux candidats désireux de s'inscrire en Licence Sciences Pour la Santé de faire preuve d'un intérêt certain pour l'ensemble des disciplines scientifiques (physique, chimie, sciences de la vie, mathématiques, numérique...).

Il est notamment conseillé aux candidats de choisir si possible 3 spécialités scientifiques en classe de Première, et 2 spécialités scientifiques en classe de Terminale.

Et après

Poursuite d'études

À l'issue de la Licence SPS, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers les formations suivantes

- **Master dans une université française ou étrangère, comme par exemple :**

- Master en Ingénierie de la Santé : génie biomédical, imagerie médicale, radiophysique médicale, biomatériaux, dispositifs médicaux, essais cliniques... ,
- Master en sciences biomédicales,
- Master en physique médicale,
- Master en sciences du médicament,
- Master en ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice,
- Master en sciences de l'eau,
- Master en santé publique,
- Master en intelligence artificielle et santé,
- Master en Management de la santé et de l'environnement au travail,
- Master Qualité / Hygiène et Sécurité, etc...

Il est également à souligner qu'à l'issue de certains masters dans le domaine de la physique médicale, il est possible de poursuivre ses études pour préparer un Diplôme de Qualification en Physique Radiologique et Médicale (Diplôme de niveau Bac+7) qui permet d'exercer comme physicien médical en radiothérapie par exemple.

- **École d'ingénieurs ou institut (sur concours à l'issue du niveau L2 ou sur dossier à l'issue du niveau L3) comme par exemple :**

- UTC Compiègne / Génie biologique et biomécanique,
- École d'ingénieurs de l'Université Denis Diderot Paris Cité / Génie biomédical,
- École supérieure d'ingénieurs de Rennes / Technologies de l'information pour la santé,
- École Publique d'Ingénieurs De la Santé Et du Numérique (IPISEN) / Ingénieur En génie biomédical et santé,
- École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers ou Limoges / Sciences de l'Eau,
- Polytech Montpellier / Sciences de l'Eau,
- Institut de la Santé Publique, Épidémiologie et Développement Bordeaux,
- École des Hautes Études en Santé Publique / Management de la santé, etc...

- **Autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU) :**

À l'issue du niveau L2 de la Licence SPS, les étudiants désireux d'intégrer rapidement le monde du travail peuvent s'orienter vers une Licence Professionnelle telle que par exemple :

- LP Maintenance des systèmes médicaux,
- LP Maintenance et Technologie médicale et biomédicale,
- LP Instrumentation et maintenance biomédicales,
- LP Bio-industries et biotechnologies,
- LP Électronique et maintenance biomédicales, etc...

Poursuite d'études dans l'établissement

• Parcours Qualité des milieux aquatiques

• Parcours Evaluation, gestion et traitement des pollutions

• Master Mention Chimie et sciences du vivant

• Master Mention Sciences de l'eau

• Master mention STAPS Activité physique adaptée et santé (APAS)

• M1/M2 Parcours cadre du secteur sanitaire, social et médico-social (C3S)

• Master Mention Management des organisations de santé (MOS)

• Parcours Management des organisations sanitaires et médico-sociales, bien être et santé

Poursuite d'études à l'étranger

L'Université Publique de Navarre (UPNa), toute proche du Campus d'Anglet est membre de l'alliance d'universités européennes à laquelle appartient également l'UPPA. Les échanges entre les deux universités sont ainsi privilégiés et deux masters de l'UPNA pourraient être accessibles aux diplômés de la Licence SPS :

- Master en investigación en Ciencias de la Salud,
- Master en Salud Pública.

Par ailleurs, la Licence SPS est créditée comme toutes les licences européennes de 180 ECTS qui permettent aux diplômés de la Licence de candidater dans tous les masters de l'Union Européennes relevant des sciences pour la santé.

Passerelles et réorientation

Principe général

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- Puisse intégrer en provenance de filières courtes (BUT, BTS, …) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le SCUIO-IP accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Réorientation

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES …) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un transfert de dossier.

Insertion professionnelle

Le niveau d'emploi après la licence correspond à un niveau d'**assistant ingénieur** ou d'**assistant chercheur** dans les domaines de la conception, la production, la maintenance et le développement de dispositifs médicaux, le contrôle et la qualité d'une production industrielle, l'analyse en laboratoire, les études environnementales, etc...

Après une poursuite d'étude en Master ou en école d'ingénieur, l'étudiant pourra prétendre à des emplois de cadre (ingénieurs, responsable de service, physicien médical...) avec davantage de responsabilités. Quel que soit le niveau de fin d'études (Bac +3 ou Bac+5), les deux grands secteurs d'activité visés par la formation sont les suivants :

- **Industries de la Santé et Medtech (médico-technique) / Ingénierie biomédicale et dispositifs médicaux**

- Dispositifs médicaux : dispositifs d'injection, de perfusion, poches de stomie, cryogénie... ,
- Ingénierie biomédicale : gestion de parc d'appareillage, de laboratoires d'analyse, installations techniques de bloc opératoire... ,
- Imagerie médicale, radiothérapie, physique médicale... ,
- Industrie du médicament, produits de santé, cosmétiques... ,
- Industries agro-alimentaires, biotechnologies... ,
- Prothèses orthopédiques, ergonomie... ,
- Santé numérique, entrepôts de données médicales, dispositifs connectés,
- Recherche clinique.

- **Santé publique / Santé environnementale / One Health**

- Études environnementales, écotoxicologie... ,
- Eaux thermales, eaux potables, assainissement,
- Qualité, hygiène et sécurité, responsabilité sociétale et environnementale,
- Épidémiologie, exploitation de données statistiques,
- Organisation de la santé, management de la santé, parcours de soin etc.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Scolarité des Sciences - Anglet

+33 5 59 57 44 00

stee_scolarite_anglet@univ-pau.fr

Formation continue et alternance

DFTLV

+33 5 59 40 78 88

accueil.dftlv@univ-pau.fr

Handicap

Relais Handicap

+33 5 59 40 79 00

handi@univ-pau.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Collège d'Ostéopathie du Pays Basque

https://college-osteopathie.com/

Centre Hospitalier de la Côte Basque - CHCB

https://www.ch-cote-basque.fr/

Lieu(x)

Anglet

Campus

Anglet

En savoir plus

Nous rencontrer

https://formation.univ-pau.fr/fr/vous-etes/futur-etudiant-lyceen/nous-rencontrer.html